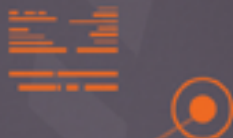


“Propulsez votre réussite !”



Bénéficiez de l'**expertise** et des **connaissances** d'un Expert-Comptable Viseeon pour vous accompagner dans votre **réussite** entrepreneuriale

### COMPTABILITÉ ET CONSEIL

En plus d'assurer toutes les prestations comptables indispensables à la vie de votre entreprise, votre expert vous conseille et vous accompagne tout au long de votre projet.

### FISCALITÉ

Votre Expert-Comptable peut établir l'ensemble de vos déclarations fiscales, personnelles et de votre entreprise. Il vous permet de respecter la réglementation fiscale et peut vous assister en cas de contrôle.

### JURIDIQUE

Votre Expert-Comptable vous accompagne depuis la création jusqu'à la transmission de votre entreprise. Vous bénéficierez d'un point de contact unique en capacité de vous assister dans toutes les démarches juridiques de la vie de l'entreprise (cession de fonds de commerce, pacte d'actionnaires, démembrement de titres ...).

### RESSOURCES HUMAINES

Viseeon vous accompagne depuis l'entrée jusqu'au départ de vos collaborateurs en passant par la stratégie (PEE, PERCO, Intéressement, ...) et le respect des obligations légales (élection des délégués, CHSCT ...).

### PATRIMOINE

Votre Expert-Comptable vous assiste dans la création, le développement et la transmission de votre patrimoine.

### AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL

Notre réseau est composé d'Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes expérimentés en audit et diagnostique qui vous permettront de répondre aux obligations légales de certification et également d'analyser la bonne santé de votre entreprise.

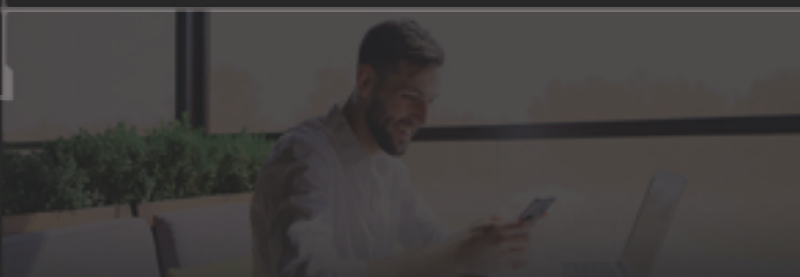
Contactez votre expert-comptable

**Éric Chevallier**

**03 86 51 84 83**

[eric.chevallier@viseeon.com](mailto:eric.chevallier@viseeon.com)

6 bis rue Denis Papin  
89000 Auxerre



Optimisez votre temps grâce aux outils **viseeon**